

la news entre2mers®

News presse, vignerons, professionnels & consommateurs
Lettre d'Informations du Syndicat Viticole de l'Entre-deux-Mers

Souvenez-vous

Vous accédez
au texte en cliquant
sur le titre choisi
dans le sommaire

L'édito

de Stéphane Dupuch

«L'enjeu des évolutions techniques à venir est essentiel pour assurer la pérennité de nos marchés et renforcer la situation économique de nos exploitations. Jamais peut-être un projet amont a eu tant d'importance et d'impact aval. Notre sauvignon, grand cépage de nos blancs secs, est sensible aux maladies du bois et produit de façon irrégulière.

Il n'est pas question de toucher au profil aromatique de nos **entre2mers** à la qualité aujourd'hui reconnue. Mais il nous faut réfléchir à l'encépagement de notre appellation, rechercher et développer des cépages autochtones. N'oublions pas colombard et muscadelle, cépages accessoires de notre cahier des charges puis travaillons sur un protocole d'essai du petit manseng, typique de notre sud ouest qui, soumis à l'INAO, sera validé pour, je l'espère, 2016. Nous avons besoin de 10 à 20 volontaires : merci de vous faire connaître pour participer.

Ces efforts, combinés à une observation in situ des programmes de recherche sur l'adaptation des cépages résistants ou tolérants aux maladies, ne seraient rien sans la restructuration de nos vignobles prévue au cahier des charges : les 1ers résultats présentés ici sont très prometteurs.

Je vous adresse à tous un grand bravo pour tout ce travail indispensable et mes encouragements pour poursuivre cet inlassable quête qualitative.»



L'actu : Bilan

Top Vins 2015



Note blanche #3

de Jean-Thomas Doublet



**La petite info
marché**



**Le dossier :
Une commission
à la une**



**Les petites
annonces**

L'actu

2005 2015



20 | TOP VIN | 15

IL Y A TANT À DÉCOUVRIR EN ENTRE-DEUX-MERS



Sur les 20 finalistes du 10^{ème} Top Vins de notre appellation, 3 ont été distingués d'un coup de cœur :
1^{er} Château des Seigneurs de Pommyers, Sandrine Piva
2^{ème} Château Canteloudette, cave coopérative de Rauzan
3^{ème} Château Martinon, Jérôme Trolliet.

Un trophée dessiné par le designer Rémi Denjean a été remis à la gagnante.

Château Bonnet - André LURTON
Château Chantelouvre - Laurent LESCOUTRAS
Château de Beauregard Ducourt - Vignobles DUCOURT
Château de Fontenille - Stéphane DEFRAINE
Château Haut Garriga - Alin BARREAU
Château Haut Guillebot - Marie-Christine LABOUILLE
Château Haut Rian - Michel DIETRICH
Château La Grande Métaierie - Jean-Luc BUFFETEAU
Château Landereau - Bruno BAYLET
Château Les Arromans - Joël DUFFAU
Château Les Tuileries - Jean-Michel MENGUIN
Château Moulin de Launay - Claude et Bernard GREFFIER
Château Nardique La Gravière - Philippe THERESE
Château Saint Marie - Stéphane DUPUCH
Château Tour de Mirambeau - Thibault DESPAGNE
Château Turcaud - Isabelle et Stéphane LE MAY
Château Vignol - Dominique DOUBLET

[retour au sommaire](#)

cliquez
pour revoir le sommaire

Note blanche

de Jean-Thomas Doublet

« Notre Top Vin pour sa dixième édition se réapproprie le territoire et n'a jamais été aussi concret! Matérialisé pour la première fois par un trophée, nous avons distingué Sandrine Piva et bénéficié d'une couverture médiatique inédite.

Appuyé par la présence d'un parrain légitime et reconnu du grand public, Joël Dupuch, nous avons communiqué non seulement sur l'excellence de nos blancs mais aussi avec le support des images attractives et porteuses de nos valeurs.

Pour affirmer notre stratégie d'investissement local, la cérémonie de remise des prix s'est tenue le 2 mars dernier au cœur de Bordeaux, au bar à Vin du CIVB.

Le Top Vin, révélateur des **entre2mers** à (re)découvrir!

Ensuite, cette nouvelle visibilité pour nos vins, va se poursuivre avec les lauréats du Top Vin pour émerger par des actions commandos dans la cité bordelaise...

Nous n'oublions pas également Vinexpo Bordeaux, où en partenariat avec nos amis ostréiculteurs, nous serons présents avec originalité et gourmandise... »



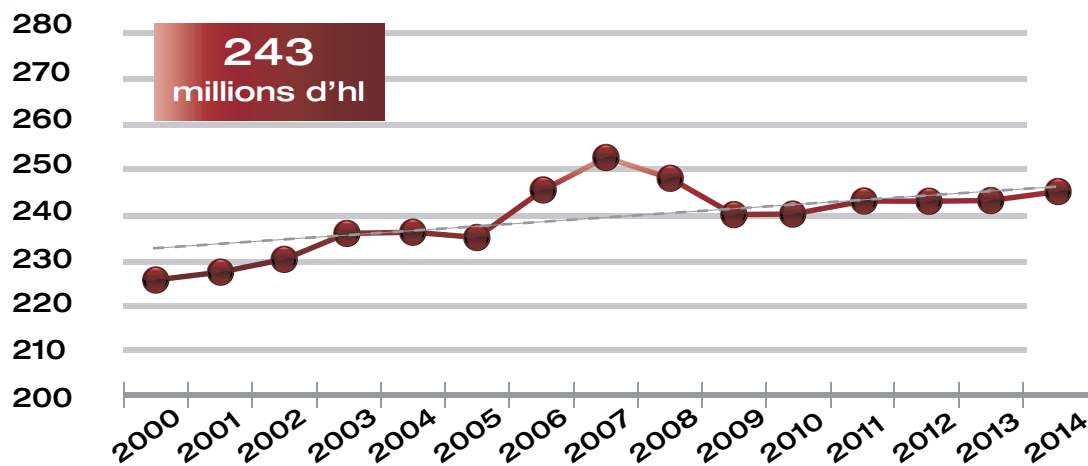
#3

[retour au sommaire](#)

la petite info marché

L'OIV (Organisation Internationale de la Vigne et du vin) publie les statistiques mondiales 2014.

Après l'impact de la crise, la consommation de vin a donc repris sa croissance (16 millions d'hl de plus en 14 ans) à un petit rythme (+1% l'an en moyenne), de faibles disponibilités empêchant son développement depuis 2011.



[retour au sommaire](#)

Une commission à la une

2 EXEMPLES DE RESTRUCTURATION RÉUSSIE

« En 2002, en préparant les restructurations futures de notre vignoble blanc, j'ai fait le constat que j'obtenais rarement des rendements corrects ; de plus quand ils étaient atteints, c'était bien souvent au détriment de la qualité. Ma commercialisation est quasiment exclusivement en Entre-deux-Mers et je devais donc me conformer en plus au nouveau cahier des charges.

Toutes nos plantations nouvelles sont installées ainsi :

2.5 x 0.88 soit 4545 pieds à l'hectare sur porte-greffe peu vigoureux (101-14 ou 3309) Fil plieur à 60cm avec une hauteur de palissage de 1.60 m Taille à deux astes sèches pliées à plat.

Avec un recul d'une douzaine d'années pour la première plantation, nous observons :

- Un rendement régulier même dans les années à petit rendement
 - Une maturation optimale au delà de la maturité technologique permettant d'obtenir des arômes d'agrumes sur les sauvignons et des acidités (notamment l'acide malique) assez basses
 - Un état sanitaire excellent du à l'étalement des raisins, au très bon positionnement des produits phytosanitaires
 - Un effeuillage léger car la plupart des raisins se trouvent en dessous du feuillage ou dans les 20 premiers centimètres
 - De petite plaies de taille, ce qui engendre une propagation beaucoup plus lente des maladies du bois (escat, euthypiose...).
- Bien que le coût de production soit plus important, la régularité des rendements et la faible mortalité nous permettent d'avoir un retour sur investissement très satisfaisant. »

Jean-Luc Buffeteau à Gornac



Christian Siutat Vignobles André Lurton
à Grézillac

« Le décret nous a conduit à repenser la densité de nos 95ha d'Entre-2-Mers en 2,45 x 0.9 en cohérence avec celle des Bordeaux blancs et en anticipation des évolutions du cahier des charges de nos rouges.

Incontestablement, cette restructuration est positive : il s'agit d'un passage obligé, obligatoire et nécessaire, d'une logique de long terme adaptée à la viticulture et toujours préférable à une vision court-termiste »

[Lire la suite...](#)

[retour au sommaire](#)

COMPRENDRE : REVENIR AUX CHOSES SIMPLES

L'impact des évolutions techniques...

...du point de vue de l'amont (par Christian Siutat).

La densification apporte :

Une réduction du coût de main

Malgré un temps de travail plus élevé dû aux changements de méthode (de taille par exemple)...

...diminution du temps de rognage (1 passage de moins minimum)

...écimage et désherbage plus rapides (par deux rangs)

→ avec des vignes larges (3m), le tri devant la machine à vendanger était systématique (pour nous cela équivalait au travail de 25 à 80 personnes !). A 2,45 plus besoin de tri !

Un raisin plus sain*

Le cycle végétal devient plus proche du cycle naturel, moins usant pour la plante...

***focus maladie** : on constate après restructuration, meilleure qualité de pulvérisation (pénétration du feuillage facilitée) qui diminue le poids des intrants et l'agression des maladies (botrytis) ce qui influe sur la qualité des précurseurs d'arômes.

...végétation plus haute = moins de stress par rapport au rognage

+ développement plus harmonieux de belles grappes

+ homogénéité des grappes sur chaque pied

+ maturité maîtrisée

...et pour conséquence des dates de vendanges plus régulières

→ la restructuration permet de repenser et d'améliorer la taille : en adoptant une Guyot

[lire la suite...](#)

[...revoir la page précédente](#)

[retour au sommaire](#)

e21

Poussard avec côte de retour ou une Guyot simple ébourgeonnée en dessous, le flux de sève est mieux respecté, concentrant l'énergie (acides aminés) vers les raisins (précurseurs d'arômes démarrent mi-juillet).

→ Le raisin sain et bon induit un vin plus qualitatif : la maturité apporte du fruité (pamplemousse).

Un rendement à plein ET qualitatif

L'adéquation rendement / charge par pied / qualité devient optimale...

... en allégeant le poids de raisin par pied, on obtient de meilleurs fruits = **qualité**

...en densifiant, on augmente le poids de raisins récoltés = **rendement**

→ la sélection qualitative s'accroît nettement tout en donnant un rendement moyen supérieur et bien plus régulier même dans les années complexes

→ la qualité du vin produit même en vrac répond aux exigences des acheteurs professionnels

Les nouvelles plantations donnent de la valeur à votre patrimoine foncier ! Entre des parcelles plantées à 2,5m et celles à 3m, l'écart de prix peut atteindre 75% (de 11 à plus de 19 000€).
Une opportunité en perspective d'une vente ou d'une transmission.

Un coût assumable par tous !

La restructuration peut sembler un obstacle économique : 11 500 à 15 000 € l'hectare ne sont pas évidents à investir dans le contexte.

Cet investissement s'amortit sur 20/25 ans et surtout bénéficie du programme d'aide de France Agrimer jusqu'en 2018 financé au bout de 18 mois à hauteur de 60 voir 70%, il permet de réduire sur 5 années l'impact en trésorerie de la restructuration. **Profitez du cycle jusqu'en 2018 !**

[Lire la suite...](#)


[...revoir la page précédente](#)

[retour au sommaire](#)



...du point de vue de l'aval.

La plupart des études françaises comme mondiales se recourent sur les attentes du consommateur. Mais on ne peut poser la question du goût (produire le vin que le consommateur veut) tant ce point reste à la fois subjectif et variable : selon les moments de l'année ou le contexte, le même consommateur recherche des vins à la typicité très différente, parfois contradictoire. Ce n'est donc pas à lui de prédéfinir une qualité mais au vigneron d'offrir une forte identité produit. A partir de ces données et de ces limites, on peut se risquer à établir une grille de liens entre attentes avalées et choix qualitatifs amont pour les blancs secs :

Les attentes	La typicité	Le choix amont (exemples)
<p>La régularité du produit</p> <p>La qualité vis-à-vis du prix ET de l'image de l'origine (AOC ; Bordeaux + Entre-2-Mers)</p> <p>Identité forte liée : -au vigneron, -au terroir, -au type de vin.</p>	<p>→ facile à boire (cœur de gamme)</p> <p>→ fraîcheur, fruit, simplicité</p> <p>→ vin « fun » de séduction qui donne envie d'être ré-acheté</p> <p>→ intensité aromatique élevée</p>	<p>Investissement & stratégie de long terme</p> <p>→ arômes variétaux (thiols volatils)</p> <p>→ précurseurs aromatiques localisés dans la pulpe et la pellicule du raisin métabolisés durant la fermentation alcoolique.</p> <p> oxydation et à la nécessité de protéger le vin après fermentation.</p> <p>→ inertage des moûts</p>

↓
+ absence de défauts marquants (amertume)
↑

[lire la suite...](#)

[...revoir la page précédente](#)

[retour au sommaire](#)

TECHNIQUE

PETIT RAPPEL DU CAHIER DES CHARGES

Densité de plantation

Les vignes présentent une densité minimale à la plantation de 4500 pieds par hectare.

Ces vignes ne peuvent présenter un écartement entre les rangs supérieur à 2,50 mètres, et un écartement entre les pieds sur un même rang inférieur à 0,85 mètre.

Mesures transitoires

a) Les parcelles de vigne en place à la date du 31 juillet 2009, plantées en cépages sauvignon B, sauvignon gris G, muscadelle B et en cépages accessoires et dont la densité à la plantation est comprise entre 2000 pieds par hectare et 4500 pieds par hectare continuent à bénéficier, pour leur récolte du droit à l'appellation d'origine contrôlée jusqu'à leur arrachage et au plus tard jusqu'à la récolte 2036 incluse, sous réserve que l'opérateur respecte une réduction des superficies concernées dans la déclaration de récolte selon l'échéancier suivant :

- 20% des superficies au plus tard le 1^{er} août 2020 ;
- 40% des superficies au plus tard le 1^{er} août 2025 ;
- 100% des superficies au plus tard le 1^{er} août 2036 ;

Pour ces vignes, le nombre d'yeux francs à la taille ne peut excéder 50 000 par hectare et 20 par pied pour les cépages sauvignon B, sauvignon gris G et les cépages accessoires, et 45 000 par hectare et 18 par pied pour le cépage muscadelle B

b) Les parcelles de vigne en place à la date du 31 juillet 2009, plantées en cépage sémillon B et dont la densité à la plantation est comprise entre 2000 pieds par hectare et 4500 pieds par hectare continuent à bénéficier, pour leur récolte, du droit à l'appellation d'origine contrôlée jusqu'à leur arrachage et au plus tard :

- jusqu'à la récolte 2031 incluse pour les vignes plantées avant le 1^{er} septembre 1985 ;
- jusqu'à la récolte 2036 incluse pour les vignes plantées entre le 1^{er} septembre 1985 et le 1^{er} septembre 1990 ;
- jusqu'à la récolte 2041 incluse pour les vignes plantées entre le 1^{er} septembre 1990 et le 1^{er} septembre 1995 ;
- jusqu'à la récolte 2045 incluse pour les vignes plantées entre le 1^{er} septembre 1995 et la date d'homologation du présent cahier des charges.

Pour ces vignes, le nombre d'yeux francs à la taille ne peut excéder 45 000 par hectare et 18 par pied.

[...revoir la page précédente](#)
[retour au sommaire](#)

Petites annonces

Les petites annonces de l'**entre2mers**
votre appellation fait appel à vous !

Recensement de l'offre touristique

Dans le but de communiquer sur les possibilités offertes par l'Entre-2-Mers, merci de nous envoyer votre offre touristique 2015 : activités, évènements, calendrier, etc.

Merci de transmettre vos informations à contact@vins-entre-deux-mers.com

Merci de votre implication !



[retour au sommaire](#)

ENTRE-DEUX-MERS
BORDEAUX

À noter : tous les chiffres viennent des statistiques FranceAgrimer et OIV.

La lettre marketing - vente de l'Entre-2-Mers n°25 Mars 2015 est éditée par le Syndicat Viticole de l'entre2mers
Carole PERRIER : 05 57 34 32 12 ou contact@vins-entre-deux-mers.com

Réalisation : Fabrice CHAUDIER,



06 15 07 26 67 ou fabricechaudier@aol.com - www.nemesisformationconseil.over-blog.com

Mise en page : **Pixel-Frites - Com' tous supports...** 05 56 06 14 92 ou 06 15 06 17 04